

# Veille santé Hongrie

## Juillet 2024

### Épidémie de coqueluche

Jusqu'à présent, 153 cas de coqueluche ont été identifiés en 2024 dans 18 comtés de Hongrie et à Budapest. Ce qui signifie concrètement qu'un seul comté (Szabolcs-Szatmár-Bereg) n'a pas encore été « impacté » selon le département d'épidémiologie. Deux décès de nourrissons seraient aussi potentiellement liés à la coqueluche, mais le Centre national de santé publique et de pharmacie hongrois nie encore à ce stade, l'existence d'une épidémie de coqueluche. Les années précédentes, cette maladie avait quasiment disparu de Hongrie puisque les cas variaient entre 0 et 23 par an.

Il est toutefois très probable que le nombre réel de cas soit en réalité beaucoup plus élevé : ni les patients, ni les professionnels ne savent en effet, le plus souvent, qu'ils sont confrontés de facto à cette infection.

On relèvera, à cet égard, que l'Autorité épidémiologique a publié le 22 juillet de nouvelles recommandations :

- En général, la coqueluche est une maladie qui peut être relativement bénigne chez les adultes et les personnes vaccinées, et qui se soigne très bien grâce aux antibiotiques. Mais la protection des nouveau-nés et des nourrissons est très importante, car l'évolution de la maladie chez ces personnes est parfois très grave, voire mortelle en raison de l'insuffisance respiratoire qui peut l'accompagner ;
- Ne pas rendre visite au nouveau-né pendant les 6 à 8 semaines qui suivent la naissance ;
- Il est conseillé aux femmes enceintes de se faire vacciner de nouveau, car cela protège le nouveau-né ;
- La vaccination est également recommandée pour les membres de la famille qui vivent sous le même toit que le nourrisson et pour les personnes qui s'occupent de lui.

De source Portfolio, le vaccin pour la revaccination contre la coqueluche est actuellement accessible dans les pharmacies de toute la Hongrie et sa disponibilité constamment contrôlée par l'Autorité.

### Taxes sur les bénéfices supplémentaires des fabricants des produits pharmaceutiques

Márton Nagy, Ministre de l'économie nationale, a annoncé que la taxe sur les bénéfices supplémentaires des produits pharmaceutiques et celles sur le trafic aérien et les télécommunications allaient être supprimées à partir de janvier 2025.

### La climatisation dans les hôpitaux

Plusieurs hôpitaux de la Budapest ont dû cesser leurs opérations en raison d'une panne de climatisation. La température dans les blocs d'opération d'Uzsoki a atteint 41°C et celle de Szent János 38°C. Ces établissements traitent 40 % des blessures traumatiques. La situation à Uzsoki a été résolue seulement une semaine après l'incident. L'hôpital pour enfants Bethesda a également dû annuler des opérations d'oto-rhino-laryngologie à cause de la panne du système de climatisation dans plusieurs salles d'opération. L'hôpital a collecté des fonds et visait un total 10 M HUF afin de pouvoir réparer la climatisation défectueuse et pour l'installer dans quatre autres salles d'opération.

Le problème de la climatisation dans les hôpitaux a été identifié depuis cinq ans déjà. En 2019, l'Association des hôpitaux hongrois (MKSZ) a mené une enquête sur la climatisation dans les hôpitaux hongrois à la demande de Gergely Gulyás, ministre du Cabinet du Premier ministre. A cette occasion, il a été relevé que 33 % des salles d'opération, 41 % des unités de soins intensifs et 98 % des chambres de patients n'avaient pas de climatisation. Mais depuis, aucune donnée précise sur l'évolution réelle de la situation n'a été publiée.

Cependant, plusieurs hôpitaux ont affirmé que le réseau électrique actuel des hôpitaux ne pourrait en réalité même pas assurer la climatisation de chaque salle et des chambres. Andrea Ficzere, Directrice de l'hôpital Uzsoki, a déclaré que le nouveau système de climatisation était estimé à 50-60 M HUF. En revanche, le remplacement du réseau électrique coûterait plusieurs milliards de HUF.

Pourtant, selon les normes de référence, les salles d'opération ne devraient pas abriter une température supérieure à une fourchette comprise entre 20 et 24°C. En outre, dans les chambres des patients, les températures élevées ralentissent non seulement la cicatrisation des plaies, mais elles peuvent aussi avoir un impact négatif pour les patients qui souffrent de maladies cardiaques. On ajoutera que les problèmes liés à la climatisation ne sont certes que saisonniers. Mais c'est aussi le cas en hiver, avec le chauffage qui ne fonctionne en général pas dans beaucoup d'établissements, alors que, dans de nombreux hôpitaux, les ascenseurs sont aussi en panne...

Ce constat reflète l'état du sous-financement général et de long terme du système de santé hongrois. Selon Tamás Svéd, Secrétaire général de la Chambre médicale hongroise (MOK), le système de santé hongrois manque de centaines ou de milliers de milliards de forints ; or l'État hongrois dépense, pour le fonctionnement du système national de santé, 2000 à 2500 Mds HUF de moins par an que les autres États membres de l'UE.

## Condamnation d'un médecin

Le médecin du comté de Zala a été condamné à une peine de prison avec sursis pour avoir traité ses patients privés à l'hôpital public contre rémunération. La cour d'appel de Pécs a jugé que le chef du service d'obstétrique et de gynécologie combinait régulièrement sa pratique privée avec son travail à l'hôpital, par exemple par la pratique d'examen échographiques sur des patientes dans le cadre des soins ambulatoires et assortie d'une facturation d'un supplément de 15 000 HUF à cette fin. Son assistant l'aidait à effectuer les transactions et à collecter l'argent. L'acte d'accusation a révélé 37 cas avérés, qui lui ont rapporté au total 1,4 M HUF. Certains patients ont payé plusieurs fois, et une femme a également donné au médecin 80 000 HUF après avoir accouché. Le tribunal de deuxième instance a condamné le médecin à deux ans de prison avec sursis pendant cinq ans, à une amende de 5 M HUF et à une interdiction d'exercer sa profession pendant cinq ans.

## Développement hospitalier du centre de santé de Buda

Le Centre de santé de Buda (BEK), qui fournit des soins privés et publics, a annoncé un développement hospitalier majeur. Avec un investissement de 62 Mds HUF de Csányi Sándor (propriétaire de l'hôpital, mais aussi Président de la banque OTP), dont une aide gouvernementale à hauteur de 26 Mds HUF, les locaux hospitaliers seront en principe fonctionnels début 2027. L'hôpital du centre de santé de Buda offrira des soins publics et privés, avec une séparation nette entre les deux.

Le nombre de salles d'opération passera de sept à quinze, le nombre de lits de 150 à 250 et le nombre d'interventions chirurgicales de 55 à 87. La surface totale sera presque doublée, de 18 000 à 35 000 m<sup>2</sup>. Il y aura également un service d'urgence et une unité de soins intensifs de 20 lits, ainsi qu'un service d'ambulance.

Le centre, qui est surtout destiné à des soins privés, fournit déjà des soins publics :

- En 2021, il y avait 167 000 cas de soins privés, contre 185 000 cas en 2022 (+ 11 %), et 219 000 cas privés en 2023 (soit une croissance annuelle de 18%).

- on observe cependant que le nombre de cas financés par le NECF est aussi en hausse constante, ce qui signifie que l'institution répond déjà à un réel besoin de santé publique : en 2022, le nombre de cas financés par l'État a augmenté de 23 % pour atteindre près de 51 000. L'an passé, on a dénombré 67 000 cas, soit une augmentation de 32 %.

Le Directeur général a également précisé que, parallèlement au développement de l'hôpital, les soins ambulatoires seront également améliorés, y compris avec la réalisation d'un nouveau site ambulatoire qui s'étendra sur 2 200 m<sup>2</sup>.

## Amende de 80 M pour l'emploi d'infirmières contractuelles

L'hôpital Péterfy a été condamné, par le Comité d'arbitrage de l'Autorité des marchés publics, à une amende de 80 M HUF pour avoir engagé des infirmières contractuelles en raison du manque du personnel entre 2019 et 2023 (soit avant et pendant la pandémie de COVID).

Ils ont signé avec BTH Ospmed un contrat à durée indéterminée, qui a été modifié en septembre 2022. Le prix horaire pour les infirmières s'étalait de 2300 à 2450 HUF, alors que l'hôpital a pris en charge la société contractante pour un montant total de 962,5 M HUF au cours de la période comprise entre le 15/10/ 2019 et le 6 octobre 2023. Selon la Cour des comptes, l'hôpital Péterfy a enfreint à plusieurs reprises la loi des marchés publics en signant ce contrat de prestation de services, car la valeur des services commandés dans le cadre du contrat dépassait à plusieurs reprises le seuil de passation des marchés publics.

L'hôpital Péterfy a payé l'amende, mais a également déposé une requête pour demander une annulation de cette décision. Ils ont utilisé comme justification la pandémie, le manque de personnel et l'impossibilité de soigner les patients sans les infirmières contractuelles.

Pour rappel, le gouvernement a prévu de supprimer les postes d'infirmières contractuelles dans les hôpitaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, mais il a finalement été décidé de leur permettre de continuer à exercer pour une période maximale égale à 12 heures par semaine, mais munies aussi d'une autorisation spéciale.